

CYCLE DE FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS EN NOUVELLE-AQUITAINE

2026

QUI SOMMES NOUS ?

Association agréée « d'éducation populaire », le Boulevard des Potes a été créé en 1991 sur l'initiative de militants associatifs, de travailleurs sociaux et d'universitaires.

Le Boulevard des Potes a pour objet de promouvoir toute initiative qui revitalise le tissu social par l'action associative, de renforcer la fraternité et d'encourager les actions qui participent à la démocratie et à la lutte contre toutes formes de discriminations.

Depuis 35 ans, le Boulevard des Potes est engagé pour la transmission et le partage des connaissances, des savoirs et des savoir-faire dans les domaines de la laïcité et de la lutte contre le racisme et les discriminations.

NOUS CONTACTER

29 Rue Bergeret 33000 BORDEAUX
05.56.31.94.62 / 05 56 31 20 28
helene.boineau@boulevard-des-potes.org
www.boulevard-des-potes.org



LIEU DE LA FORMATION

Au siège du Boulevard des Potes
29 rue Bergeret à Bordeaux

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Aux acteur.trice.s de la Politique de la ville, leurs équipes et aux Délégués du Préfet à la politique de la ville, à l'échelle régionale,

À l'ensemble des acteur.rice.s publics et privés sur les territoires urbains et ruraux mobilisés sur la LCD

OBJECTIFS

- Améliorer sa compréhension des phénomènes de discriminations et adapter les moyens et réponses possibles
- Mobiliser les ressources locales en matière de lutte contre les discriminations
- Accompagner les habitant.es des territoires prioritaires dans leurs démarches
- Construire des stratégies professionnelles et impulser des initiatives thématiques

FORMATEURS

Rachid Alaoui, Socio-économiste, Consultant à l'Institut Ethique & Diversité,

Ahmed Serraj, Directeur du Boulevard des Potes.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

- Trois temps d'une journée chacun pour permettre aux participant.e.s de progresser dans leurs acquisitions.
- Plusieurs études de cas seront proposées afin que l'accompagnement soit le plus concret possible.
- Des supports pédagogiques spécifiques à chaque module et des articles de presse seront remis aux participants.

CONTENU DE CHACUN DES MODULES

Approche socio-économique :

- Clarifier les différentes notions de discrimination,
- travailler sur des études de cas,
- repérer les écueils liés à la qualification de l'acte discriminatoire et différentes difficultés.

Approche juridique :

- Aborder le fondement juridique de la discrimination en droit français (dont les apports du Défenseur des Droits-HALDE) et européen.

Approche méthodologique et pratique, construction d'outils et perspectives d'actions sur les territoires :

- Analyser des cas, notamment à partir des témoignages des participant.e.s,
- situer la place des différent.e.s acteur.rice.s professionnel.le.s et appréhender la mise en réseau des ressources et la sensibilisation des autres acteur.rice.s et d'engager une réflexion méthodologique,
- doter les participants d'outils et de procédures permettant de prévenir toute discrimination,
- repérer les zones de risques,
- définir des perspectives d'actions concrètes.

Afin d'élargir et de consolider le Réseau Lutte contre les discriminations, l'ensemble des acteurs sensibilisés lors de cette session seront conviés à intégrer le Réseau.

PÉRIODE ET HORAIRES

Session de 3 modules-jours de novembre à décembre 2026.

jour 1 : mardi 17 novembre

jour 2 : mardi 1er décembre

jour 3 : jeudi 19 décembre

Accueil café-thé à 9h - Début des travaux à 9h30
Déjeuner partagé sur place - Fin des travaux à 16h30.